

Bulletin spécial informatique

CSI Bordeaux - CSI Poitiers - DIT Bordeaux - DIT Toulouse

Edito

Il est 2011, dormez braves gens !

Alors que la création des DISI se profile, la CGT a réuni ses militants informaticiens des 4 implantations composant la DISI Sud-Ouest. Réunis le 3 mars, les représentants de la CGT des CSI de Bordeaux et Poitiers et des DIT de Bordeaux et Toulouse ont décidé de s'adresser à tous les personnels de la future DISI Sud-Ouest. Si la CGT revendique depuis longtemps la maîtrise de l'informatique par des informaticiens DGFIP fonctionnaires et la modernisation de notre système informatique, elle ne se retrouve pas dans la réforme proposée par la direction qui poursuit un tout autre but. Alors que le CTPC du 29 mars a entériné cette réforme, que les futurs responsables des DISI sont nommés, que les recrutements des cadres supérieurs sont lancés ... il nous est apparu important de rappeler à la Direction les préoccupations des personnels. Si les situations dans les différentes structures sont variées, les préoccupations sont néanmoins communes. Les représentants de la CGT des 4 établissements de la DISI sont à votre disposition pour répondre à toute question et pour défendre nos missions.

Il est plus que temps désormais de se réveiller !

Vote de la réforme au CTPC du 29 mars :

- Pour : administration,
- Contre : CGT, SNUI, CFDT
- Abstention : CFTC
- Refus de vote : FO

La CGT et cette réforme.

Dès le départ la CGT a dénoncé cette réforme qui n'est guidée que par la volonté de regrouper les structures afin de mieux programmer les suppressions d'emplois. C'est la définition d'un véritable schéma directeur informatique qu'il fallait entamer en premier en examinant les missions informatiques à assurer et les moyens à accorder (tant humains que matériels).

Rien de cela n'a été effectué, le schéma informatique en cours d'élaboration (PSI) étant vidé de sa substance. L'accent mis dans cette réforme sur le regroupement des structures en DISI est, comme pour la sphère administrative, porteur de désillusion. En témoigne les tergiversations de l'administration sur le dossier de l'assistance qui faute d'une réflexion globale aboutit à une usine à gaz qui ne satisfait personne.

Dans ce contexte, la CGT ne peut se satisfaire d'une telle réforme, ce qui ne l'empêchera pas de défendre bec et ongle les intérêts des personnels et l'avenir de leurs missions.

Assistance informatique : un projet flou et dangereux !

La CGT a une position claire sur ce dossier : l'assistance informatique doit être rattachée aux structures informatiques et s'exercer au plus près des utilisateurs. Force est de constater que le projet proposé par la Direction ne répond pas à notre exigence. L'assistance de proximité est menacée notamment avec la création des PUV.

Contacts CGT - DISI Sud-Ouest

CSI Bordeaux : Vincent DEUDON	05.56.24.85.80
Geneviève BOURREL	05.56.24.80.37
CSI Poitiers : Nadège ALBERT	05.49.44.82.50
Béatrice BOISSON	05.49.44.82.50
DIT Bordeaux : Richard BORDONNEAU	05.56.90.78.13
Louis RUMEAU	05.56.90.76.78
DIT Toulouse : Louis-Michel HERRERO	05.61.26.58.27
Dominique PACE	05.61.26.58.33

Suppressions d'emplois dans l'informatique en 2011 au sein de la future DISI-SO

La sphère informatique n'est pas à l'abri en ce qui concerne les suppressions d'emplois. Les DIT n'en n'avaient pas connu ces dernières années. Désormais c'est bien terminé.

En témoigne les chiffres de 2011 :

- 4 au CSI Bordeaux (2C et 2B Pau),
- 4 au CSI Poitiers (4C PAU),
- 2 au DIT Bordeaux (-2 C).

Plate-formes techniques

Chantier Adonis-V3

Le déménagement d'une partie des plates-formes vers le SPS et l'arrivée de nouvelles missions va demander beaucoup d'implication de la part du personnel notamment en période estivale. Les agents s'interrogent sur leur avenir proche (organisation en GTS/G2A, horaires, astreintes, effectif, répartition des agents en fonction du réaménagement des missions). Nous voyons que s'ajoute à la fusion beaucoup d'autres inconnues.

Assistance : Les OS ont toujours dit que le sujet Assistance était complexe à gérer et qu'il fallait associer le plus possible les agents dans le processus de concertation. Nous constatons aujourd'hui qu'il a fallu attendre une pétition largement signée par les agents concernés pour être entendus. Notre Directeur nous a expliqué que les problèmes du PUV PRO étaient du à « 2 phénomènes exogènes », l'arrivée d'une nouvelle application GESPRO et la généralisation des téléprocédures. Ceci sous-entendant bien sûr que ce phénomène ne peut se reproduire en PUV PART. Le PUV PART est cependant repoussé...

Concernant le SIL, fusion de deux services (EID et CTR), c'est toujours le flou. La mise en place est prévue au 1er septembre et à ce jour les agents concernés ignorent l'organisation choisie (quel encadrement? quelles qualifications?). Ils ne connaissent pas précisément leurs missions ni leurs futures rémunérations. Ils ignorent si des plans de formation sont prévus.

ADO : La polyvalence est de plus en plus demandée aux agents. Le service change de missions, ne serait-il pas temps de réfléchir à une organisation équitable des tâches et de s'interroger sur la disparité des primes des agents de ce service?

DIT de Bordeaux

Les orientations en matière d'assistance semblent correspondre aux aspirations des agents du SAU, d'autres points restent encore flous comme celui de la CID (rattachement de la CMI au DIT) et de la SIL (rattachement des CTR/CMIBR au CSI avec les collègues des EID, les missions restant les mêmes ...).

Le **rapprochement géographique** avec le CSI inquiète, le DIT étant abrité actuellement au sein de la DRFIP. Où, quand ... dans quelles conditions ?

Missions : le DIT de Bordeaux est encore actuellement un DIT « mixte », partagé entre activité d'exploitation et de développement, seule cette dernière semble avoir un avenir à moyen terme – les applications exploitées à Bordeaux étant pour certaines « condamnées » par l'arrivée de Chorus. Et en l'absence de nouveaux projets, se posera donc le problème de l'activité des agents travaillant actuellement dans le secteur exploitation. Par ailleurs quelle garantie a-t-on de la pérennité de la mission développement ?

AD (assistance directe) : les agents de ce service sont vraiment très inquiets quant à la nouvelle organisation : le PUV Part. Un sondage a été effectué au sein du service pour le choix de la date de démarrage du PUV, les agents du plateau n'ont pas voulu se prononcer.

Ils sont soucieux d'obtenir des outils communs pour travailler ensemble avec le SAU, nécessité d'obtenir aussi des moyens en effectif car cette prochaine organisation en sera gourmande, tuilage entre la formation et mener sa mission pour les uns (ex-DGI) comme pour les autres (ex-DGCP).

Pour le **service RH** que nous perdons à terme ...court ou long? Là encore les inquiétudes sont grandes, les agents ont été très fortement sollicités pour des formations et malgré tout, ils n'exerceront pas les missions concernées par ces formations, car au 1er janvier 2012, les agents de ce service perdent leurs missions, c'est-à-dire demain. Que feront demain ces agents? Où iront-ils? Faudra-t-il se recycler et évoluer vers d'autres services encore inconnus des ex-DGI ? Lors de la présentation de la DISI, la Directrice du CSI nous a précisé que ces agents seraient gérés à distance par Bordeaux et qu'au fur et à mesure que les agents partiraient de ce service (en retraite ou autres) ? les postes seraient transférés à la DISI jusqu'à atteindre un seuil critique (quel sera le seuil critique, 1 agent, 2...) où là la mission disparaîtrait certainement de Poitiers. La remarque qu'ils font à ce sujet, c'est que la mobilité risque de se mettre en place assez rapidement...

EIFI (finition-impression) : là aussi, bien que les agents ne soient pas vraiment inquiets, ils se posent quand même la question suivante : à terme qu'en sera-t-il de nos missions d'impression par rapport à la mise en place du Centre Editique de Meyzieu?

Quant au **dialogue social**, il y a des difficultés à comprendre comment vont fonctionner les CT ou CHS lorsqu'il faudra travailler sur des dossiers spécifiques qui demandent des déplacements et du temps pour les élus, il ne faudrait pas qu'à terme la Direction nous limite dans nos déplacements, voir par ex. les élus du CSI de POITIERS ou DIT TOULOUSE sous le prétexte qu'avec les restrictions budgétaires, il y a moins de sous pour financer toutes nos missions de représentants du personnel. Il y un flou énorme sur toutes ces questions auxquelles nous exigeons des réponses sincères et surtout positives pour les agents.

DIT de Toulouse

Le peu, voire le manque d'information, fait qu'il est difficile d'apprécier quelle sera la nouvelle architecture du DIT de Toulouse.

Toutefois en matière d'assistance aux utilisateurs il semblerait que l'on s'oriente vers un gros pôle de près de 40 agents avec l'intégration des CMI au DIT et l'arrivée de nouveaux agents. Concernant nos missions, perte de l'éditique au 01/08, une exploitation réduite, et un partage production-développement avec, sans trop de visibilité, le souhait de voir renforcer cette dernière activité. Des interrogations se posent autour de la « régionalisation » des D.I., en particulier le rapport DISI/ESI et les incidences en matière hiérarchique, applicative, etc... **D'autres informations se feront peut-être jour avec une HMI programmée le 07/04.**



Bulletin d'adhésion

Solidaire, pas solitaire : c'est ça la CGT Finances Publiques.

Nom, Prénom :

Date :

Grade :

Adresse mél :

Adresse administrative :

Signature :